

STAC-V-CATALYST-1

1. Identification produit et société

1.1. Identification de la substance

- *Nom du produit* : **STAC-V-CATALYST-1**
- *Identité chimique* : Solution d'hydroperoxyde, 40 % dans des solvants.

1.2. Fournisseur

STAC une division de GuiDon sa

Slameuterstraat 1 b

B-2580 Putte

Belgique

☎: +32 15 253810

1.3. N° Téléphone d'urgence

Centre Antipoisons Belgique ☎: +32 70 245245

2. Identification des dangers

Classification selon le règlement UE 1272/2008 (SGH) et ces amendements.

2.1. Mention d'avertissement

- Danger.

2.2. Codes d'hasard (phrases-H)



SGH02 – Inflammable

- Auto-react. C H242 : Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.



SGH05 – Corrosif

- Corr. peau 1A H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



SGH07 – Danger

- Acute tox. 4 H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- Acute tox. 4 H312 : Nocif par contact cutané.
- Acute tox. 4 H332 : Nocif par inhalation.



SGH09 – Danger pour l'environnement

- Aqua. chron. 1 H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

2.3. Conseils de prudence (phrases-P)

Général

- P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 : Tenir hors de portée des enfants.

- P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention

- P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- P220d : Tenir à l'écart des impuretés, de la rouille, des produits chimiques en particulier.
- P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- P260e : Ne pas respirer les vapeurs.
- P264a : Se laver les mains et la peau contaminée soigneusement après manipulation.
- P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280d : Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Réaction

- P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche, NE PAS faire vomir.
- P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : enlever immédiatement les vêtements contaminés, rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOLSON ou un médecin.
- P378d : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, du sable, de la poudre chimique sèche ou du CO₂ pour l'extinction.
- P391 : Recueillir le produit répandu.
- P403+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P410 : Protéger du rayonnement solaire.
- P501a : Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

2.4. Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

- Solution d'hydroperoxyde, 40 % dans des solvants.

2.5. Identification particulière de certaines préparations

- Pas connue.

STAC-V-CATALYST-1

2.6. Autres dangers

- Pas connue.

2.7. Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT : Non applicable.
- vPvB : Non applicable.

3. Information sur les composants

Substance : Solution d'hydroperoxyde, 40 % dans des solvants.

Nom chimique	Nr° CAS	Nr° UE	% ⁽¹⁾
Acétoacétate d'éthyle	141-97-9	205-516-1	35–60 %
Hydroperoxyde	7722-84-1	231-765-0	< 45 %
Cumène	98-82-8	202-704-5	5–10 %
2-Phénylpropane-2-ol	617-94-7	210-539-5	1–5 %

(1): Concentration en pourcentage du poids.

Règlement UE 1272/2008 (GHS)	Symboles d'Hasard	Codes d'Hasard (phrases-H)
Acétoacétate d'éthyle		Irrit. yeux 2, H319
Hydroperoxyde		Liq. ox. 1, H271
		Corr. peau 1A, H314
		Acute tox. 4, H302 + H332
Cumène		Liq. inflam. 3, H226
		STOT SE. 3, H335
		Asp. tox. 1, H304
		Aqua. chron. 2, H411
2-Phénylpropane-2-ol		Acute tox. 4, H302 Irrit. peau 2, H315 Irrit. yeux 2, H319

4. Premiers secours

4.1. Général

- Dans tous les cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2. Inhalation

- En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
- Maintenir la victime au repos en position demi-assise, desserrer les vêtements captivants.
- En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle.
- Consulter un médecin immédiatement.

4.3. Ingestion

- Rincer la bouche avec de l'eau (seulement quand la personne est consciente).
- Ne jamais donner quelque chose par la bouche d'une personne inconsciente ou secouant.
- Quand la personne est consciente, lui faire boire beaucoup d'eau.
- Ne PAS faire vomir sauf dirigée de le faire par le personnel médical.
- En cas de vomissement, le patient doit se situer sur son côté gauche pour réduire le risque d'aspiration.
- Consulter un médecin immédiatement.

4.4. Contact de la peau

- Laver immédiatement avec beaucoup de l'eau et du savon.
- Enlever les vêtements contaminés immédiatement.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Consulter un médecin si des symptômes se développent.

4.5. Contact des yeux

- Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes.
- Si facile à faire, lentilles de contact devrait être retiré au cours de la rinçage, par un personnel qualifié.
- Consulter un médecin immédiatement.

4.6. Avis aux médecins

- Les personnes qui ont eu des maladies liées à la peau, au système respiratoire ou au système nerveux central peuvent être confrontées à des risques accrus en cas d'exposition à cette substance.
- Cette substance est fortement corrosive pour les yeux et peut provoquer à terme une kératite.
- L'irrigation des yeux pendant 15 minutes, qui est prescrite normalement après l'exposition, peut s'avérer difficile à réaliser en raison des grandes douleurs. L'installation préalable d'un anesthésique oculaire topique est essentielle pour faciliter le lavage oculaire intégral.
- En cas d'ingestion, ne provoquez pas de vomissement. Faites en sorte que le patient boive beaucoup d'eau. L'ingestion de cette substance corrosive peut provoquer de graves ulcérations, inflammations et une perforation du système digestif supérieur, avec hémorragies et pertes de liquides.
- Contactez un centre antipoison pour obtenir des informations complémentaires sur le traitement.
- Traitez tous les effets additionnels de manière symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

- Mousse polyvalent.
- Poudre BC.
- Dioxyde de carbone.

STAC-V-CATALYST-1

- Sable et de la terre.
- Eau pulvérisée.

5.2. Moyens d'extinction non appropriés

- Halons.

5.3. Danger d'exposition spécial

- Dans un incendie, alimentera la combustion.
- Peut reprendre feu.
- En cas d'incendie ou d'explosion, éviter l'inhalation de fumée.
- Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

5.4. Produits de (dé)composition dangereux

- Par combustion : Des oxydes de carbone (CO, CO₂), de l'acétophénone, du méthane et du 2-phenylisopropanol.

5.5. Protection des intervenants

- Porter du vêtement et des gants de protection.
- Utiliser respirateur homologué.

5.6. Information complémentaires

- Évacuer toutes personnes non-essentiels.
- Éteindre un petit feu avec de la poudre ou du dioxyde de carbone. Ensuite refroidir pour éviter la reprise des flammes.
- Refroidir les conteneurs fermés avec de l'eau.
- Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
- Après un incendie, aérer complètement l'endroit et nettoyer avec l'eau et du savon.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précaution individuelles

- Ne pas respirer les fumées/vapeurs/aérosols.
- Utiliser un respirateur autonome.
- Éviter le contact avec les yeux, et porter des vêtements protecteurs pour éviter le contact avec la peau.
- Nettoyage doit être exécuté par un personnel qualifié.
- Immédiatement contact les services d'urgence.

Voir aussi 8.3.

6.2. Précautions pour l'environnement

- Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou les endroits confinés.
- Conserver à l'écart des sources de chaleur et d'étincelles.

6.3. Méthodes de nettoyage

- Stop fuite si possible.
- Éliminer toutes les sources d'inflammation et ne pas créer de flammes ou d'étincelles.
- Recueillir autant que possible dans un container propre pour disposition.
- Absorber le produit répandu avec un matériau inerte (p.e. du sable, de la terre ou de la vermiculite) et ramasser le produit absorbé dans un récipient à déchets chimiques.

- Maintenir le contenu humide.
- Les déchets NE DOIVENT PAS être confinés.
- Nettoyer l'endroit avec beaucoup d'eau et du savon.
- Éliminer selon les réglementations locales en vigueur.

7. Manipulation et stockage

7.1. Manipulation

- Ne pas utiliser une pipette avec la bouche.
- Ne jamais peser dans la pièce de stockage.
- Ne pas fumer, manger ou boire pendant l'application.
- Ne pas respirer les fumées/vapeurs/aérosols.
- Utiliser avec une ventilation adéquate.
- Éviter contact avec les yeux et la peau.
- Utiliser un équipement électrique antidéflagrant (ventilation, éclairage et manipulation).
- Conserver à l'écart des agents réducteurs (p.e. amines) des acides, des alcalis et des dérivés de métaux lourds (p.e. accélérateurs, sécheurs, savon métallique).
- Utiliser à l'écart des sources de chaleur et d'étincelles.
- N'utiliser pas l'air comprimé pour remplir, manipuler ou appliquer.
- Éviter le confinement.
- Éviter des matériaux incompatibles (Voyez Section 10).

7.2. Stockage

- Conserver selon les réglementations locales et nationales.
- Conserver dans un endroit ignifugé, frais, bien ventilé et sec.
- Pour une qualité maximale, stocker en dessous de : 25°C.
- Conserver à l'écart des sources de chaleur, des sources d'étincelles, de la lumière directe et du soleil.
- Conserver à l'écart des autres produits chimiques.
- Conserver à l'écart de l'alimentation.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- Conserver les containers hermétiquement fermés et verticaux pour éviter du gaspillage.
- Emballage seulement en acier inoxydable 316, en PP, en polyéthylène ou en verre.

7.3. Autres informations

- Il est recommandé d'utiliser un équipement électrique du groupe de température T3.
- Pourtant, auto-ignition ne peut pas être exclu.
- Se laver les mains parfaitement après manipulation ou contact.
- Ranger les vêtements de travail séparément et ne pas les emporter chez soi.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

8.1. Contrôles techniques

- Une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

STAC-V-CATALYST-1

- Utiliser un équipement électrique antidéflagrant (ventilation, éclairage et manipulation).

8.2. Limites d'exposition (VL)

Cumène

VME (8 heures)	100 mg/m ³	20 ppm
VLE (15 minutes)	250 mg/m ³	50 ppm

8.3. Protection personnelle

- Respiratoire :** Assurer une bonne ventilation et une évacuation locale de l'air à l'emploi. En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié (p.e. appareils respiratoires avec filtre A). La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition connus ou anticipés et les limites d'opération sécurée du respirateur.
- Peau et corps :** Vêtements protecteurs, résistants aux produits chimiques. Recommandé: Salopette (préférable en coton lourd) ou salopette disposable Tyvek-Pro Tech 'C', Tyvek-Pro 'F'. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et laver le avant de le réutiliser.
- Mains :** Gants, résistants aux produits chimiques (p.e. néoprène ou caoutchouc synthétique).
- Yeux :** Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.



9. Propriétés physiques & chimiques

Apparence (20 °C)	Liquide
Couleur	Clair
Odeur	Caractéristique (léger)
Point ou fourchette d'ébullition	Ne pas distiller (se décompose)
Point ou fourchette de fusion	- 10 °C
Point d'éclair (ASTM 3278/ISO 3679)	> SADT
Inflammabilité	Produit de la décomposition peut être inflammable.
Propriétés d'explosivité	Non
Densité (20 °C)	1,04 g/cm ³
Pression de vapeurs (20 °C)	0,4 kPa

<i>Solubilité dans l'eau (20 °C)</i>	Miscible				
<i>Solubilité dans d'autres solvants (20 °C)</i>	La plupart des solvants organiques				
<i>Valeur de pH</i>	Acide faible				
<i>Viscosité (dynamique 20 °C)</i>	± 5 mPa.s				
<i>Teneur en oxygène actif</i>	4,2 %				
<i>Teneur en peroxydes</i>	44 %				
<i>SADT</i>	55 °C (voir 10.)				
<i>COV</i>	< 60 %p < 620 g/dm³				
<i>Teneur en matière sèche</i>	<table><tr><td>poids</td><td>volume</td></tr><tr><td>> 40 %p</td><td>39 %v</td></tr></table>	poids	volume	> 40 %p	39 %v
poids	volume				
> 40 %p	39 %v				

10. Stabilité et réactivité

10.1. Stabilité

- Une réaction de décomposition auto-accélérée peut être causée par une décomposition thermique du produit à partir de la température suivante (SADT) : 55 °C.
- Un contact avec des substances incompatibles peut provoquer la décomposition du produit à ou en dessous de la SADT.

10.2. Conditions à éviter

- Pour le maintien de la qualité, stocker dans le conteneur d'origine fermé en dessous de : 25 °C.
- Un degré élevé de confinement doit être évité.
- Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes.
- En cas d'incendie ou d'explosion, éviter l'inhalation de fumée.

10.3. Matériaux à éviter

- Éviter le contact avec la rouille, le fer et le cuivre.
- Le contact avec des matériaux incompatibles (acides, alcalis, métaux lourds et agents réducteurs) entraînera une décomposition dangereuse.
- Ne pas mélanger directement avec des accélérateurs de peroxydes.
- Utiliser seulement du matériel en acier inoxydable 316, en PP, en polyéthylène ou en verre.

10.4. Produits dangereux de décomposition

- Par combustion : Des oxydes de carbone (CO, CO₂), de l'acétophénone, du méthane et du 2-phenylisopropanol.

11. Informations toxicologiques

Aucune donnée toxicologique expérimentale n'est disponible sur la préparation en tant que telle. Les données suivantes s'appliquent aux ingrédients énumérés ci-dessous.

11.1. Toxicité aiguë

Acétoacétate d'éthyle

DL ₅₀ oral rat	3.980 mg/kg
---------------------------	-------------

- Légèrement irritant pour la peau.
- Modérément irritant pour les yeux.

STAC-V-CATALYST-1

Hydroperoxyde

<i>DL₅₀ oral rat</i>	835 mg/kg
<i>CL₅₀ inhalation rat, 4 heures</i>	2.000 mg/m ³

- Gravement irritant pour la peau.
- Gravement irritant pour les yeux.
- Non sensibilisant.

Cumène

<i>DL₅₀ oral rat</i>	2.910 mg/kg
<i>DL₅₀ dermique lapin</i>	12.300 mg/kg
<i>CL₅₀ inhalation souris</i>	2.000 ppm

- Légèrement irritant pour la peau.
- Légèrement irritant pour les yeux.

2-Phénylpropane-2-ol

<i>DL₅₀ oral rat</i>	1.300 mg/kg
---------------------------------	-------------

- Irritant pour la peau.
- Irritant pour les yeux.

11.2. Toxicité chronique

- N'a pas montré des effets cancérogènes, tératogènes ou mutagènes dans des expériences avec des animaux.

11.3. Effets spéciaux

- L'utilisation des boissons alcooliques peut augmenter des effets toxiques.

12. Informations écologiques

Aucune donnée écologique expérimentale n'est disponible sur la préparation en tant que telle. Les données suivantes s'appliquent aux ingrédients énumérés ci-dessous.

Hydroperoxyde

<i>CL₅₀ poisson, 96 heures</i>	37,4 mg/l
<i>Dégradation biotique (bouteille fermée)</i>	Pas facilement

Cumène

<i>CL₅₀ poisson, 96 heures</i>	6,32 mg/l
<i>CE₅₀ bactéries, 48 heures</i>	17 mg/l
<i>Dégradation biotique (bouteille fermée)</i>	Facilement
<i>Bio Concentration Facteur (BCF)</i>	35,5

12.1. Mobilité

- Le produit est miscible dans l'eau.

12.2. Persistance/dégradabilité

- Le produit n'est pas facilement biodégradable dans la terre et l'eau.

12.3. Potentiel bio-accumulatif

- Le produit est supposé de ne pas être bio-accumulatif.

12.4. Écotoxicité

- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT : Non applicable.
- vPvB : Non applicable.

13. Considérations à l'élimination

13.1. Méthode de traitement des déchets

- Conformément aux règles locales et nationales en matière de protection de l'environnement.
- Incinération contrôlée est probablement le plus évitant.

13.2. Déchets des résidus, emballage souillé

- Conformément aux règles locales et nationales en matière de protection de l'environnement.
- Les containers vidés pourraient contenir des résidus.
- Recueillir l'emballage pollué pour le recyclage ou, très probablement, incinération contrôlée.
- Les déchets ne doivent pas être confinés.
- Les fûts vides ne pourront être repris que par des récupérateurs agréés.

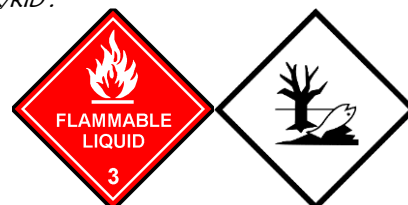
14. Informations relatives au transport

14.1. Réglementation internat. de transport

- *Numéro ONU :* 1263

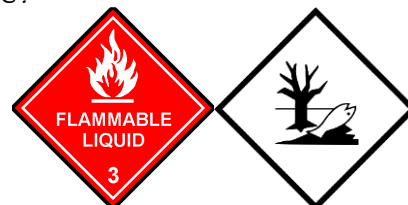
14.2. Terre: Route & Chemin de fer

- *Nom d'expédition correct :* Matières apparentées aux peintures
- *Classe ADR/RID :* 3
- *Groupe de conditionnement :* III
- *Code tunnel :* D/E
- *Étiquette ADR/RID :*



14.3. Voie maritime

- *Nom d'expédition correct :* Paint related material
- *Classe IMDG :* 3
- *Groupe de conditionnement :* III
- *EmS (Programmes d'urgence) :* F-E, S-E
- *Marine Polluant :* Oui
- *Étiquette IMDG :*

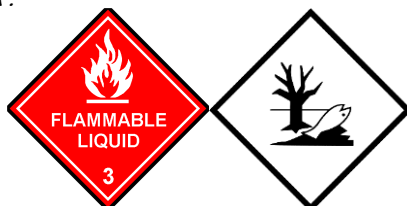


14.4. Voie aérienne

- *Nom d'expédition correct :* Paint related material
- *Classe IATA-DGR :* 3
- *Groupe de conditionnement :* III

STAC-V-CATALYST-1

- Étiquette IATA :



14.5. « Règlement type » de l'ONU

- UN1263, PAINT RELATED MATERIAL, 3, III, (D/E)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- *Attention* : Liquides inflammables.

15. Informations réglementaires

Étiquetage selon le règlement UE 1272/2008 (SGH) et ces amendements.

15.1. Contient

- Solution d'hydroperoxyde, 40 % dans des solvants.

15.2. Mention d'avertissement

- Danger.

15.3. Codes d'hasard (phrases-H)



SGH02 – Inflammable

- Auto-react. C H242 : Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.



SGH05 – Corrosif

- Corr. peau 1A H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



SGH07 – Danger

- Acute tox. 4 H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- Acute tox. 4 H312 : Nocif par contact cutané.
- Acute tox. 4 H332 : Nocif par inhalation.



GHS09 – Danger pour l'environnement

- Aqua. chron. 1 H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

15.4. Conseils de prudence (phrases-P)

Général

- P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

- P102 : Tenir hors de portée des enfants.
- P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention

- P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
- P220d : Tenir à l'écart des impuretés, de la rouille, des produits chimiques en particulier.
- P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- P260e : Ne pas respirer les vapeurs.
- P264a : Se laver les mains et la peau contaminée soigneusement après manipulation.
- P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280d : Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Réaction

- P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche, NE PAS faire vomir.
- P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : enlever immédiatement les vêtements contaminés, rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P378d : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, du sable, de la poudre chimique sèche ou du CO₂ pour l'extinction.
- P391 : Recueillir le produit répandu.
- P403+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P410 : Protéger du rayonnement solaire.
- P501a : Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

STAC-V-CATALYST-1

16. Autres informations

16.1. Phrases pertinentes

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

16.2. Acronymes et abréviations

ADR	Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route (en anglais : European Agreement concerning the international carriage of dangerous goods by road)
RID	Règlement International concernant le transport des marchandises Dangereuses par chemin de fer (en anglais : Regulations concerning the International transport of Dangerous goods by rail)
IMDG	International Maritime code for Dangerous Goods (code international maritime pour les marchandises dangereux)
IATA	International Air Transport Association (association internationale du transport aérien)
IATA-DGR	Dangerous Goods Regulations by IATA (régulations de marchandises dangereuses)
ICAO	International Civil Aviation Organization (OACI, Organisation de l'Aviation Civile Internationale)
ICAO-TI	Technical Instructions by ICAO (instructions techniques)
SGH	Système Général Harmonisé d'étiquetage des matières dangereuses (en anglais : GHS, Globally Harmonised System of classification and labelling of chemicals)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais : VOC, Volatile Organic Compounds)
CL50	Concentration Létale, 50 % (en anglais : LC50, Lethal Concentration)
DL50	Dose Létale, 50 % (en anglais : LD50, Lethal Dose)
CE50	Concentration Efficace médiane (en anglais : EC50, half maximal Effective Concentration)
VME	Valeur Moyenne d'Exposition (en anglais : TLV-TWA, Threshold Limit Value - Time Weighted Average)
VLE	Valeur Limite d'Exposition (en anglais : TLV-STEL, Threshold Limit Value - Short Term Exposure Limit)

16.3. Historique

- *Date d'édition* : Janvier 2023
- *Publication précédente* : Janvier 2020
- *Élaborée par* : STAC, Département de la Sécurité
- *Personne de contact* : Guido Dockx

Ces informations ne concernent que le produit susmentionné et ne sont pas nécessairement valables en cas d'utilisation avec d'autre(s) produit(s) ou dans tout procédé. En l'état actuel de nos connaissances, ces informations sont correctes, complètes et données de bon foi sans garantie. La responsabilité de vérifier que les informations sont adéquates et complètes pour son application particulière revient à l'utilisateur lui-même.